

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019
L'Officiel n° 15
Du 29 novembre 2018

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 15 du 29 novembre 2018

Président: M LACOUR

Présents Mme ROYER -Mrs AKLI - BERTI – BONHOMME- BOUTIE - DRIF- GERARD- GIBERT – JORGE - MANI- PETROSINO - PITIE - RONTES – VALET–ZAMO

Assistent à la réunion : Ms. ROQUE- DURANTE MALVY Fabien-

Excusés : **Mme** SAVIANA-Mrs BONNET –BOUDET– BOUSQUET – GRILLE- ROGER- BEAUBOIS– TRASTET

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 14 du 22 novembre 2018

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale qui se déroulera le samedi 1 décembre 2018 à Cazilhac débutera à 8 heures 30 ; émargement jusqu'à 9 heures . Présence du Président de la Ligue LFO et du Président de Haute Garonne qui remettra un chèque de solidarité

Elle sera clôturée par un apéritif dinatoire.

Comme annoncé, une vente de carnets de tombola est proposée aux clubs. Le bénéfice de cette vente sera adressé aux sinistrés des clubs de l'Aude, et leurs familles . Pour information, nous venons de recevoir du district Rhône Alpes, le maillot dédié de l'Olympique Lyonnais.

COURRIERS RECUS

Mairie de Limoux :

Invitation à l'inauguration du stade multisport couvert

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI

O. Montrealais

Le comité de direction émet un avis favorable à la demande d'organisation de tournoi le mercredi 1 mai et le samedi 4 mai 2019 – catégories U7 / U9 / U11 / U13.

Sous réserves des restrictions habituelles.

LOTO DE L'ENTRAIDE

Le loto de la commission d'entraide du district aura lieu mardi prochain 4 décembre 2018 à 21 heures au foyer municipal de PEZENS . Merci de venir nombreux.

PROMPT RETABLISSEMENT

Le comité de direction souhaite un prompt rétablissement au docteur BEAUBOIS suite à un problème de santé.

Le secrétaire général

**COMMISSION REGLEMENT ET CONTENTIEUX
DU DISTRICT DE L'AUDE**

réunion du 29 novembre 2018

Président: M. PETROSINO François**Membres** M. DRIF Méziane – BOUSQUET Daniel

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la Commission Règlement et Contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis pour leur équipe supérieure seniors, féminines ou jeunes évoluant en District.

Les clubs cités ci-dessous ne se sont pas acquittés des sommes dues au District de l'Aude de football à la date du 26 Novembre 2018 :

Aude :

Seniors LES MARTYS (28,95€) – ST MARTIN LALANDE (29,83€) – NARBONNE UFC (163,91€)

Les clubs cités ci-dessus seront sanctionnés de droit par la Commission Règlement et Contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la Commission Règlement et Contentieux du district de deux points de pénalité pour leur équipe supérieure seniors, féminines ou jeunes évoluant en District.(récidive)

Les clubs cités ci-dessous ne se sont pas acquittés des sommes dues au District de l'Aude de football à la date du 26 Novembre 2018 :

Ariège :

U17 FOIX (185,50€) – CEPAF (210,40 €) – LE FOSSAT (47,05 €) – LESCURE (146,18 €)

U15 1JA (51,78€)

Féminines FC CRITOURIEN (75,80€)

Aude :

Seniors LEZIGNAN ATLAS (159 €)

U13 CLAPE MEDITERRANNEE (554 €) – ARMISSAN (198,99 €)

Les clubs cités ci-dessus seront sanctionnés de droit par la Commission Règlement et Contentieux du district de deux points de pénalité pour leur équipe supérieure seniors, féminines ou jeunes évoluant en District.(récidive)

La commission Règlement et Contentieux transmet le(s) dossier(s) à la commission de discipline pour application de l'article 89 bis.

Le président de la commission

COMMISSION D'APPEL STATUTS ET REGLEMENTS

PV N° 15 du 29 Novembre 2018

Président : Mr VILAIN

Présents : Mrs BONHOMME- GIBERT

FC PAMIERS

Appel recevable du FC PAMIERS d'une décision la commission des statuts et règlements PV N°13 du 15.11.2018, donnant :

Match perdu au club de FC PAMIERS pour la rencontre :

FC PAMIERS contre CEPAF

Du 10 Novembre 2018

U15 Interdistrict.

Personnes convoquées :

FC PAMIERS :

LAFFITTE Christian, Président.

CEPAF :

TEILLOT Philippe, Président.

Tous munis de leur licence,

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Mercredi 5 Décembre 2018 à 20h.

Le Président,

VILAIN Grégory



COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 15 DU 29/11/2018

Présents : Mrs VALET - LOPEZ – RONTES – GRILLE- DRIF

PLATEAU U13 du 24 novembre 2018
Montplaisir / Le Cougaing – FU Narbonne / Le Cougaing

Vu la programmation des rencontres

Vu les difficultés exceptionnelles lors des déplacements du club Le Cougaing

Pour les rencontres

Montplaisir / Le Cougaing

FUN Narbonne / Le Cougaing

Ces rencontres seront reprogrammées

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation

ASC DES ILES / SOUILHE
D5 du 25/11/2018

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par courriel en date du 25/11/2018 par le club de Souilhe

Considérant l'article 142.5

Les réserves sont non recevables. Celles-ci doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire et formulées par le capitaine réclamant qui doit s'identifier sur la FMI.

Après vérification

Considérant l'article 187, même en cas de réserve ou de réclamation, l'évocation par la commission compétente est toujours possible et prévaut avant l'homologation d'un match.

La commission demande au club de l'ASC des Iles de lui faire parvenir ses observations concernant la participation du joueur ABBOU EL Attoumani licence N°2547213869, celui-ci n'a pas purgé ses trois matchs de suspension conformément à l'article 226 des RG de la 3F.

Ces observations devront parvenir au siège du District pour le mardi 4 décembre 2018 au plus tard.

**NARBONNE UFC / AJS BAGES
D4 poule B du 11/11/18**

Vu la programmation des rencontres

Considérant les articles 139 bis et 200 des RdD de la 3F

Considérant que le club de Narbonne UFC n'a pas été en mesure de mettre à disposition la FMI le jour de la rencontre.

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par pénalité au club de l'UFC Narbonne

Narbonne UFC 00 (1pt) / AS Bages -03 (4pts)

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**NARBONNE UFC / FC VILLEDUBERTOIS
D4 poule B du 18/11/18**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le rapport de l'arbitre officiel

Considérant les articles 139 bis et 200 des RdD de la 3F

Considérant que le club de Narbonne UFC n'a pas été en mesure de mettre à disposition la FMI le jour de la rencontre.

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par pénalité au club de l'UFC Narbonne

Narbonne UFC 00 (1pt) / FC Villedubertois -03 (4pts)

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

ATLAS LEZIGNAN / FANJEAUX
D5 poule UNIQUE du 25/11/18

Vu les programmations des rencontres

Vu les non transmissions répétées de la FMI par le club Atlas Lézignan

La commission rappelle au club de l'Atlas Lézignan de ses obligations sportives et administratives

Adresse un dernier avertissement avant l'application de l'article 139 bis des RG de la 3F

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

COMMISSION DES ARBITRES**Réunion plénière du 23 novembre 2018**

Président : Fabien DURANTE-MALVY

Présents : Amira LOCUTURA ; Yves BOUTIE ; Pierre FABRE ; Joseph JORGE ; Jean-Marc LARUELLE ; Raymond LIGONNET ; Romain MARTY ; Mohamed MANI ; Grégory VILAIN

Excusés : François MOCHE ; Jean-Pierre ZAMO

COURRIELS RECUS

- 2 arbitres seront opérés dans les prochains jours avant une indisponibilité de longue durée. La CDA en prend note et a déjà fait part de son soutien.
- 1 club se plaignant de la prestation d'un arbitre avec des propos jugés excessifs par la CDA. La Commission rappelle que la communication avec les clubs constitue l'une de ses grandes priorités. Lorsque des dirigeants font face à un "sentiment d'injustice", il est conseillé de contacter directement le Président de la CDA afin d'en discuter.
- 3 clubs faisant un retour positif des prestations des arbitres (2 en jeunes et 1 en séniors). Les informations ont été transmises aux arbitres concernés.

PROMPT RETABLISSEMENT

La CDA souhaite un prompt rétablissement au Docteur BEAUBOIS, médecin fédéral qui a assuré le suivi médical d'une grande partie des arbitres et qui est en charge de la validation des dossiers médicaux au niveau départemental depuis bientôt 3 ans.

FORMATION JANVIER 2019

Une formation exceptionnelle aura lieu pendant 1 WE complet + 1 samedi sous forme d'externat entre les locaux du District et un stade dont le nom sera communiqué ultérieurement.

Les dates définitives seront arrêtées avant le 15 décembre.

La fiche de candidature peut être récupérée au District ou demandée sur la boîte mail du secrétariat, secretariat@aude.fff.fr

REUNION DES JEUNES

Afin de cerner les difficultés rencontrées par les jeunes arbitres et de répondre favorablement à certaines attentes légitimes des autres Commissions, la section "jeunes arbitres" a mis en place des réunions régulières.

La réunion du 24 novembre 2018 a été suivie par un peu moins de 60% des arbitres en activité (les nouveaux stagiaires n'ont pas été convoqués).

Le premier test théorique de la saison a été distribué et une grande partie de la matinée a été consacrée à la communication et à la rédaction des rapports disciplinaires.

La CDA s'interroge fortement sur le moyen de fidéliser ses jeunes arbitres tout en les responsabilisant à hauteur de leur engagement initial.

Les clubs sont invités à suivre leurs stagiaires envoyés lors des formations tandis que la CDA continuera à optimiser son travail de suivi et de fidélisation.

FEMINISATION DE L'ARBITRAGE

Dans la continuité du bon travail de la CDA pour répondre aux attentes fédérales, la Commission accueillera avec plaisir 3 nouvelles stagiaires lors de la formation de janvier 2019.

Dans un souci de fidélisation, la référente des féminines au sein de la CDA :

- a mis en place une activité qui a été accueillie de manière favorable par la grande majorité des stagiaires et féminines de l'Aude (à suivre le 8 décembre).
 - demande à ce que les stagiaires et arbitres féminines puissent assister à un match de la Coupe du Monde Féminine qui aura lieu en France en 2019.
- Le dossier est à l'étude, notamment en raison de la problématique de logistique.

ENTRAINEMENTS (rappel)

Les arbitres de ligue se tiennent à disposition des arbitres de District pour assurer des séances d'entraînement régulières à la Plaine Mayrevieille.

Pour les entraînements des mardis et jeudis (en fonction des disponibilités), les arbitres peuvent directement contacter Luc BARREAU au 06.79.95.64.11 ET Romain MARTY au 06.67.88.47.42 pour les entraînements du vendredi.

Le Président de la Commission

COMMISSION TECHNIQUE

BO N°15 du 29 novembre 2018

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Détection U14

FINALE DEPARTEMENTALE

Suite aux détections de secteur du 07/11 (Secteur Est), du 14/11 (Secteur Ouest – Villegly) et du 21/11 (Secteur Ouest – Arzens), les joueurs dont les noms suivent sont convoqués pour la Finale Départementale qui aura lieu le

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018**Au Stade Jean-François Daré à Grèzes Herminis***(Château de Grèzes – Grèzes Herminis – 11000 Carcassonne)*

- **SC Narbonne Montplaisir** : RICHARD Mathéo, DAURE Clovis, GRECH Lorenzo, CARD Steeven, BOULEKOUANE Liam, MERLIN Théo.
- **FU Narbonne** : GATEAU Maxence, DELARUE Mathis, GANAIME Nabil, LARBI CHERRAK Ilyes, VIDAL Lucas, DURAND Vincent, TOP Lenny.
- **FC Corbières Méditerranée** : NOURRIGAT Fabio.
- **O. Cuxac d'Aude** : NGUEMA Jérôme.
- **CO Castelnaudary** : BODEREAU CEBRIAN Joan, LEZINA Valentin, SUMERA Léo, CORREIA GIL Victor, GRINDEL Sacha, JRHINAT Walid, PADILLA Mathias.
- **GF Piège-Lauragais-Malepère** : ARNOULT Mathéo, BUDZINSKI Baptiste, MEJEAN Sacha.
- **Entente 3S** : CASALS Jonathan, MOZER Mathieu.
- **GFC** : RAHJI Sayfedine, DELBAL MADIRO Lucas, TOHA Mathis.
- **US Conques** : CAVERIEVERE Vincent, BENSALEM Yannis, PEREZ Lenny, HERNANDEZ Mathis.
- **FA Carcassonne** : CABANAS Adam, BEKA Kalvin, JOUHIER Jefferson, RIDOI Mansoibou, EL YAAGOUBI Mohamed, DANGUIRE Kenzi, BALESTRA Paul, RABHI Medhi, AMASKOUR Marwan, BAMMOU Bilel.
- **FC Le Cougaing** : CANCIAN Quentin.
- **Limoux Pieusse FC** : SANCHEZ Eneko.

L'encadrement de cette détection était assuré par M. ROQUE (CDFA), ESCALIER, GINE, MARTINEZ, MONTESPAN, ULLDEMOLINS (membres de la Commission).

Détection U13

La Commission technique organisera la détection U13, joueurs nés en 2006 les :

- **Secteur Narbonnais** : Mercredi 5 décembre 2018 au Stade Municipal de Leucate.
- **Secteur Lauragais** : le mercredi 12 décembre 2018 au Stade des Pyrénées à Bram,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 19 décembre 2018 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Secteur Carcassonnais** : le mercredi 16 janvier 2019 au Stade JF Daré de Grèzes Herminis,
- **Rassemblement Départemental** (joueurs observés lors des secteurs): le 23 janvier 2019 au Stade des Pyrénées à bram,
- **Finale Départementale** (joueurs observés lors du rassemblement départemental): le 30 janvier 2019.

Au vu du nombre de joueurs proposés, la Commission vous communique la répartition suivante par secteurs :

- **Secteur du Narbonnais** (05/12): MJC Gruissan FC, FU Narbonne, FC Corbières Méditerranée, F. Clape Méditerranée, FC Sallèles d'Aude, SC Narbonne Montplaisir.
- **Secteur Lauragais** (12/12) : GF Piège-Lauragais-Malpère, Limoux Pieusse FC, FC Le Cougaing, CO Castelnaudary, ES Arzens, FC Massogien.
- **Secteur Carcassonnais** (19/12) : US Minervois, Quillan FAHVA, FC Malepère, UF Lézignan, FA Carcassonne, US Conques.
- **Secteur Carcassonnais** (16/01) : O. Cuxac d'Aude, SC St Marcel, GFC, FC Briolet, Trèbes FC,

CONVOCATION - SECTEUR NARBONNAIS

Les joueurs proposés par les clubs et dont les noms suivent, sont, convoqués pour la détection U13 du Secteur narbonnais qui aura lieu le

Mercredi 5 décembre 2018
Au Stade Municipal de Leucate

- **MJC Gruissan FC** : CHEMIN Jameson, BERTANI Noann, TOURNIER Lucas, MAN André, IMBERNON Joris.
- **FU Narbonne** : MARTINEZ Yanis, ALBERT Samuel, GOUMAN Alan, PALOMINO Enzo, TEHAMI Mehdi, BEN MOHA Aniss, BENDKHA BADR Eddine, FAURE Lucas, KLAIBI Yanis, LE BERRE Sacha, MANDROU Romain, RHOULBEN Adam, IKAABOUNI Seylian, MAZOUZ Hilal, NUFFER Nicolas.
- **FC Corbières Méditerranée** : PESSELON MOISE Hugo, AYROLLES Hugo, ALMADOVAL Kenzo, MADROUSSE Walid, CHACON Mederick, EVEN Morgan, KIOUKIOU Nassim, MONTEIL Louka, PERAUT Téo.
- **F. Clape Méditerranée** : DAUVILLIERS Tom, CARCASSES Enzo, TONNELIER Emilien.
- **FC Sallèles d'Aude** : DEFRANCE Lilian, NICOLAS Dylan, ARNSEK Dorian, AZAM Zyed, LOPEZ Nolan, PERIE Jean.
- **SC Narbonne Montplaisir** : PRADOS Sébastien, MALOSSE Gaëtan, MAZARD Arthur, BOUET Ethan, MEYER Tom, DESSALES Sayan, AKOUAN Pharelle.

CFF1 – Modules U7-U9-U11

Le District de l'Aude et la Ligue de football d'Occitanie organisent leurs sessions de formations U7, U9 et U11.

MODULE U7 :

- 22/12/2018 au Stade des Pyrénées à Bram de 8h30-12h30 et 13h30-17h30.

MODULE U9 :

- Secteur Ouest – Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 4 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 5 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 6 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 11 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 12 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 13 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.

MODULE U11

- Secteur Ouest - Stade des Pyrénées à Bram
 - o Le vendredi 19 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 20 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 21 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.
- Secteur Est - Complexe Montplaisir à Narbonne
 - o Le vendredi 26 janvier 2019 de 18h30 à 22h30,
 - o Le samedi 27 janvier 2019 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
 - o Le dimanche 28 janvier 2019 de de 8h30 à 12h30.

OBJECTIF = 1 ÉDUCATEUR PAR ÉQUIPE

**LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR LE SITE DU
DISTRICT.**



[CLIQUER ICI](#) POUR S'INSCRIRE

CFF2 – MODULE U13

Suite à nombre suffisants de candidats, la session du Module U13, initialement programmée du 4 au 7 décembre 2018, est REPORTE à une date ultérieure (1^{er} Trimestre 2019).

REGLEMENT COMPETITONS REGIONALES JEUNES 2019/2020

La Commission informe les clubs des obligations qui entreront en vigueur lors de la Saison 2019/2020 pour les équipes participants à des compétitions régionales (Ligue de Football d'Occitanie – Règlements des championnats jeunes):

« ARTICLE 12 - OBLIGATIONS EDUCATEURS :

Les clubs participant aux championnats régionaux sont tenus d'utiliser les éducateurs suivants :

Saison 2019/2020 :

- *En Catégorie U18 R1 et U16 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme BMF.*
- *En catégorie U14 R1 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum des Diplômes CFF 2 + CFF 3.*
- *En catégorie U18 R2 et U16 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 3.*
- *En catégorie U14 R2 : Un entraîneur principal de l'équipe, titulaire au minimum du Diplôme CFF 2.*

Une dérogation peut être demandée auprès de la Commission Régionale du Statut des Educateurs

Sanctions prévues :

Sur proposition des commissions compétentes et après décision du Comité Directeur :

- *A l'issue de la saison 2018/2019, et au terme de chaque saison, les équipes, quel que soit leur niveau, ne respectant pas les obligations définies ci-dessus pourront être rétrogradées au niveau immédiatement inférieur.*
- *Cette rétrogradation s'ajoutera éventuellement aux descentes prévues par le règlement. »*



La Commission

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 29 novembre 2018

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M.MANI, BONNET, AKLI

➤ Courriers

AMENDES DIVERSES

Forfait Coupe de l'Aude

Amende CUXAC D AUDE 105€

Forfait Challenge Loubatières

Amende COURSAN EC 105 €

INFORMATION COUPE DE L AUDE

Toutes les rencontres de coupe de l'Aude U17 et U15 concernant les clubs évoluant en championnat de Ligue se joueront en semaine. Les clubs concernés sont avisés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que ces rencontres soient jouées.

Si aucune réponse des clubs concernés la commission programmera ces rencontres le mercredi 12 décembre tout club ne pouvant joué à cette date aura match perdu. Aucune autre date après le 12 décembre ne sera retenue.

Rencontres U17 à jouer avant le 12/12/2018

CONQUES US 2 / F.C BRIOLET 1

CARCASSONNE FAC 2 / CASTELNAUDARY 2

ST NAZAIRE / PIEGE LAURAGAIS MALEPERE

F.U. NARBONNE 1 / CONQUES US 1

CASTELNAUDARY 1 / CUXAC D'AUDE accord des 2 clubs 05/12/2018

CARCASSONNE FAC 1 / F.C CORBIERES MEDIT

Rencontres U15 à jouer avant le 12/12/2018

PIEGE LAURAGAIS MALEPERE / CASTELNAUDARY 1 accord des 2 clubs 04/12/2018

F.U. NARBONNE 1 / CASTELNAUDARY 2 à jouer avant le 12/12/2018 dernier délai

Le Président de la commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°15 du 29/11/2018

Présents : M. PITIE – TISSEYRE.**Excusés** : M. BOUDET.

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U₁₃*Challenge PEYTAVY*

La Commission a procédé ce jeudi 29 novembre 2018 au 1^{er} Tour du Challenge Peytavy, en présence de Madame ROYER, Messieurs GIBERT, PETROSINO, RONTES, BONHOMME, DRIF, MANI, AKLI, PITIE, TYSSEIRE

39 équipes ont ou vont être reversées en Challenge Peytavy.

RAPPEL : l'équipe du FC Le Cougaing 1 éliminé de la Coupe de l'Aude ne pourra pas prétendre participer au Challenge : cette équipe est engagée en Poule Elite qualificative à la Compétition Interdistricts Niveau 1 ou Niveau 2 (Cf : règlement du Challenge PEYTAVY).

Sur ces 39 équipes, 28 équipes ont pris part à ce tirage. Les équipes suivantes, devant disputées le 1^{er} Tour de la Coupe de l'Aude le 8 décembre 2018 (jour du 1^{er} Tour du Challenge), la Commission a pris la décision de les exempter : FC St Nazaire 1, Ent. St Marcel/Moussan 1, FC Corbières Méd. 2, FC Armissan 1, US Minervois 1, Ent. Lézignan/Luc 3, UFC Narbonne 1, FC Briolet 1, O. Ozanam 1, US Montagne Noire 1, Trèbes FC 2.

SECTEUR EST

Club recevant	Club visiteur
Ent. St Marcel/Moussan 2	FU Narbonne 2
SC Narbonne Montplaisir 2	FC Sallèles d'Aude 1
Exempts : Ent. Lézigna/Luc 1 – Ent. St Marcel/Moussan 1 - Ent. Lézigna/Luc 2 – MJC Gruissan FC 1 SC Narbonne Montplaisir 3	

SECTEUR OUEST

Clubs recevant	Clubs visiteurs
Trapel Pennautier FC 1	ES Malves 1
FA Carcassonne 3	Entente 3S 1
GFC 1	FC Briolet 2
FC Malepère 1	Trapel Pennautier FC 2
Quillan FAHVA 1	O. Montreal 1

Exempts : Haut-Minervois Ol. 1 – GFC 3 – GF Piège-Lauragais-Malepère 2 – Limoux Pieusse FC 1
 FC Le Cougaing 2 – Ent. Naurouze/Salles 1 – FA Carcassonne 4 – FC Malepère 2 – US Conques 2 –
 ES Arzens 1 – FC Alaric 1 – Trapel Pennautier FC 3.

Ces rencontres se joueront le samedi 8 décembre 2018 à 14h30.

Rappel réglementaire : en cas d'égalité, les équipes sont départagées par les résultats de l'épreuve de jonglerie réalisée avant le début des rencontres, soit à 14h. **Pour le Challenge PEYTAVY, le décompte de la jonglerie ne concerna que le total des 8 meilleures performances.**



Report de rencontres U10-U13 Féminines

Suite au report des rencontres du 17 novembre 2018, la Commission informe les clubs que les matches suivants sont reprogrammés comme suit :

- **Poule A** :
 - o FC Foix / FF Bassin Carcassonnais ➔ le 15 décembre 2018.
 - o Entente Naurouze/Labastide / FC Malepère ➔ à jouer en semaine avant le 21 décembre 2018.
- **Poule B** :
 - o FU Narbonne / FF Bassin Féminin 2 ➔ à jouer en semaine avant le 21 décembre 2018.



CATEGORIE U11

Traitement administratif du 24/11/2018

Club organisateur	Défaut de licences Amendes 10 euros	Défaut de licences Amende 10 euros	Forfait Amende 15 euros
GFC	<i>GFC</i> – 1 licence joueur <i>FC Briolet</i> – 2 licences joueurs		
FC Briolet	<i>FC Briolet</i> – 1 licence joueur <i>FAC</i> – 1 licence joueur		
FC Malepère	<i>Razès O.</i> – 2 licences joueurs		



CATEGORIE U9

Traitement administratif du 24/11/2018

Club organisateur	Défaut de licences Amendes 10 euros	Défaut de licences Amende 10 euros	Forfait Amende 15 euros
FC Briolet	<i>FC Briolet</i> – 2 licences joueurs <i>GFC</i> – 2 licences joueurs		
ES Fanjeaux	<i>ES Fanjeaux</i> – 2 licences joueurs <i>GFPLM</i> – 1 licence joueur		
Haut Minervois	<i>US Conques</i> – 1 licence joueur		

CATEGORIE U7

Traitement administratif du 24/11/2018

Club organisateur	Défaut de licences Amendes 10 euros	Défaut de licences Amende 10 euros	Forfait Amende 15 euros
US Conques	US Conques – 10 licences manquantes		
CO Castelnaudary	Naurouze Labastide 1 licence manquante CO Castelnaudary 1 licence manquante		
UFC Narbonnais	FC Alaric 4 licences manquantes		
Sallelois FC	Sallelois FC 1 licence manquante		

DEMANDE D'ORGANISATION DE TOURNOI

Demande formulée par l'O. Montréal

Demande formulée par l'O. Montréal pour son tournoi programmé :

- Catégories U7-U9-U11 et U13 : le mercredi 1^{er} mai et samedi 4 mai 2019.

La Commission émet un avis favorable et transmet la demande au Comité de Direction pour homologation.



Le Président de la Commission
Gérard PITIE

COMMISSION DES FEMININES

PV N° 15 du 29 novembre 2018

Présidente Mme ROYER

Présents : Mme SAVIANA Joséphine- M. GONZALEZ José – VIVO Sébastien-

CHAMPIONNAT FEMININES A 8

SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 DECEMBRE 2018

POULE A

Dimanche 02 décembre 2018

A 10H

LIMOUX P – FC CRITOURIEN
US MONTAGNE NOIRE – GFPLM
FANJEAUX - ST PAPOUL
LES MARTYS - FC MALEPERE

POULE B

Samedi 01 décembre 2018

A 19h

FC BRIOLET– LUC /MOUSSAN

Dimanche 02 décembre 2018

A 10h

TRAPEL PENNAUTIER– VILLALIER
BASSIN F CARCASSONNAIS- ALARIC
MALVES – U NARBONNE UFC

INSCRIPTION 2^E PHASE

Les clubs sont informés que les engagements des nouvelles équipes sont clos à ce jour.

La Présidente de la Commission

COMMISSION D'ENTRAIDE

PV N°15 du 29/11/2018

LOTO

Le loto de la commission d'entraide se déroulera le **mardi 04 décembre 2018 à 21h PEZENS.**



<u>1ère Quine</u>	<u>2ème Quine</u>	<u>3ème Quine</u>	<u>4ème Quine</u>
1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie	1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie

1ER CARTON PLEIN : Bon d'Achat de 150 €

<u>5ème Quine</u>	<u>6ème Quine</u>	<u>7ème Quine</u>	<u>8ème Quine</u>
2 canards gras avec foie	1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie	1 jambon 6 MAGRETS

2Eme CARTON PLEIN: Bon d'Achat de 150 €

<u>9ème Quine</u>	<u>10ème Quine</u>	<u>11ème Quine</u>	<u>12ème Quine</u>
1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie	1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie

3Eme CARTON PLEIN: Bon d'Achat de 150 €

<u>13ème Quine</u>	<u>14ème Quine</u>	<u>15ème Quine</u>	<u>16ème Quine</u>
1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie	1 jambon 6 MAGRETS	2 canards gras avec foie

4Eme CARTON PLEIN: Bon d'Achat de 200 €

DEUX CONSOLANTES

Le Président de la Commission